

Créer des marqueurs de réalité augmentée avec Mirage Make



1. Rendez-vous sur le site <https://mirage.ticedu.fr>, cliquez sur « Inscription », puis « Version gratuite ». En indiquant votre adresse mail, vous recevrez un code d'accès. Gardez-le, vous pourrez le réutiliser par la suite sans avoir à vous réinscrire.

2. Une fois votre code reçu, retournez sur la page d'accueil, cliquez sur « Connexion », puis copiez-collez le code d'accès.

3. Cliquez sur « Réalité augmentée », puis sélectionnez la forme que prendra l'augmentation (texte – son – image – livre – vidéo).

NB : Si vous souhaitez insérer plusieurs photos à faire défiler, choisissez « livre »

Exemple pour l'insertion d'une image :

4. Cliquez sur  puis sélectionnez le fichier à partir de 

5. Une fois le fichier téléchargé, cliquez sur  et 

6. Vous pouvez ajouter un commentaire audio en cliquant sur Ajouter un son puis en sélectionnant le fichier comme pour l'image.

Attention : le fichier doit être au format mp3. Si ce n'est pas le cas il faut le convertir (en utilisant VLC par exemple).

7. Vous pouvez également modifier les paramètres : la taille ou encore la transparence (appelée « alpha »). Faites des essais pour trouver ce qui vous convient le mieux. Vous pouvez également insérer un petit QCM d'autoévaluation.

8. Validez ; un marqueur provisoire apparaît. Scannez-le à partir de l'appli Mirage Make préalablement installée sur une tablette ou un smartphone (sous [Android](#) ou [iOS](#)) pour vérifier qu'il fonctionne correctement. Si c'est le cas, enregistrez-le. Il n'y a plus qu'à télécharger le marqueur, et l'insérer dans votre document. Pensez à le renommer de façon explicite pour le retrouver facilement, ils se ressemblent tous !

NB : Dans la version gratuite, la taille des fichiers est limitée :

Taille des fichiers
Vidéos : 5Mo
Images : 2Mo
Sons : 1Mo